



FAISONS BATTRE NOTRE CŒUR VERTOIS !

Chères Vertoises, Chers Vertois,

*Ce début d'année est l'occasion de revenir sur quelques **événements marquants de l'année 2021**. Une année éprouvante, bien sûr à cause de la crise sanitaire, mais aussi parce que **la politique de la majorité municipale commence à avoir de graves conséquences** sur notre village.*

***Certaines décisions ont été prises en violation totale de la démocratie locale** quand d'autres ont démontré **l'incompétence et l'amateurisme d'une majorité municipale dépassée par les événements** et incapable d'étudier et de bâtir ses dossiers.*

*Dans l'affaire des ordures ménagères, **la majorité municipale a tout simplement préféré s'asseoir sur votre avis et sacrifier vos intérêts pour préserver ses amitiés politiques** hors de notre commune.*

***Ces petits calculs, dont vous allez devoir régler la note, sont nauséabonds**. Les intérêts de Vert-le-Petit et de ses habitants doivent être la seule boussole de l'action politique des élus municipaux.*

*Malgré les obstacles dressés devant nous, soyez assurés que **nous luttons sans relâche pour faire triompher la démocratie locale et pour tenir les engagements que nous avons pris devant vous lors des élections municipales**.*

L'équipe « Cœur Vertois », représentée par :

Olivier HOURDOU, Odile BÉOT, Vincent BERNIER, Chantal MASSILAMANY, Laurent BÉGOT

VESTIAIRES : QUE DIRE... UN FIASCO MONUMENTAL !

C'est officiel : la majorité municipale se fiche délibérément de votre avis et de ceux de vos représentants ! Ceux qui ont suivi le conseil municipal du 24 novembre n'en sont toujours pas revenus : pour nommer le bâtiment du complexe sportif, **la majorité municipale a imposé le nom de Pierre Marques sans attendre le vote du conseil municipal**. Les invitations et la peinture du nom sur le bâtiment ont été faites avant la délibération !

Si la majorité fait comme si elle gagnait d'avance tous les votes, à quoi servent les conseils municipaux ? **Cette violation flagrante de toutes les règles de la démocratie locale est inacceptable**.

Nous saluons l'investissement et les qualités personnelles de M. Marques dans la vie communale, comme pour tous les présidents d'associations, mais nous déplorons le choix retenu par la majorité municipale. **Nous avons proposé une liste paritaire de noms de sportifs méritants** mais, comme on l'a constaté plus tard, le choix était déjà fait et a été imposé sans respecter la démocratie locale...

Devant l'émotion soulevée dans la commune par ce passage en force, les élus « Cœur Vertois » ont donc décidé de ne pas assister à l'inauguration officielle début décembre. Par respect pour les sportifs et pour les contribuables vertois, nous sommes toutefois allés visiter les bâtiments quelques jours avant.

Côté bilan de la construction, c'est un fiasco complet. **Pour 1.400.000 euros, la qualité des structures est loin de ce qu'on peut légitimement attendre.** Nous regrettons particulièrement **l'absence de rampe d'accès correcte pour les personnes à mobilité réduite** sur la nouvelle pente à l'arrière. Concernant le bâtiment lui-même, il y a des **infiltrations d'eau provenant du toit** et de **multiples malfaçons**. Au rythme où ça va, les douches seront disponibles partout dans le bâtiment par temps de pluie ! Et puis, bien sûr, il y a la triste blague de **l'éclairage qui reste souvent allumé** : la majorité municipale attribue ces dysfonctionnements à de « *petits plaisantins* » ! La plaisanterie a beaucoup duré, on dirait... Bref, **il faut s'attendre à des travaux correctifs dans la plus grande discrétion** : il ne faudrait surtout pas qu'on apprenne que **les vestiaires prennent déjà l'eau à cause des fuites et des problèmes d'évacuation** et qu'ils sont en train de sombrer quelques semaines après l'inauguration !

Ajoutons enfin que **la commune a traîné des pieds pendant 7 mois avant de nous fournir le dossier complet** du projet... Et il y a encore des documents manquants... Tout cela ne respire pas la transparence.

Que d'argent gâché alors qu'on aurait pu rénover les anciens vestiaires et refaire un terrain de foot pour la même enveloppe globale...

URBANISME : BÉTONNAGE ICI, BÉTONNAGE PARTOUT !

Illustration de la politique d'urbanisme déplorable de la majorité municipale, **la tentative de destruction du « bois des hiboux » n'était qu'un début.** Ces derniers temps, **la mairie a continué à encourager l'artificialisation des sols**, allant même jusqu'à travailler sur un **projet de 50 logements face à Intermarché sur une parcelle partiellement boisée.** Heureusement, la **Direction générale de l'Armement (DGA) a sifflé la fin de la récréation le 26 novembre 2021 en exprimant un avis défavorable**, ce qui a obligé la mairie à rejeter le permis de construire du promoteur. Encore une affaire rondement menée par notre mairie dont vous n'entendrez pas parler dans les publications municipales...

Si le futur ne s'annonce pas tout rose pour notre village, arrêtons-nous un instant sur **ce qui va nous arriver grâce à la folie du bétonnage dans les communes du nord de notre communauté de communes** dont les maires sont des amis de la majorité municipale et dont **certain ont même l'audace de vous présenter leurs factures**, par exemple pour le drainage des eaux pour construire 600 logements à Ormoy face à « Gamm Vert » ! Et bien sûr, **la majorité municipale de Vert-le-Petit vote « POUR » à la CCVE** : brûlons joyeusement notre argent pour le bétonnage des autres communes !

Au 1^{er} janvier 2022, la commune de Mennecey a dépassé les 15 000 habitants. Quel rapport avec Vert-le-Petit ? Lorsqu'une commune franchit ce seuil dans une communauté de communes de plus de 50.000 habitants, les autres communes peuvent avoir des contraintes supplémentaires en matière d'urbanisation. Par exemple, **si une commune est située en dehors de l'unité urbaine de Paris, comme Vert-le-Petit, et qu'elle atteint les 3500 habitants, elle a l'obligation d'avoir 25 % de logements sociaux.** C'est l'article 55 de la loi SRU. Vous savez, la loi dont on a pu entendre depuis des années, pour justifier le bétonnage, qu'elle s'appliquait à Vert-le-Petit alors qu'en réalité pas du tout ?

Au rythme où vont les projets dans notre commune, **le recensement de janvier devrait révéler un nombre d'habitants bien en hausse.** Et, bientôt, quand nous aurons atteint les 3500 habitants, on nous dira « *il faut continuer à construire, c'est la loi* ». Déjà qu'on a su nous le dire quand la loi ne s'appliquait pas...

Ce seuil de 3500 habitants est donc la limite sensible pour notre village et **la majorité municipale nous conduit dans le mur en appuyant sur l'accélérateur.** Comme certains de ses amis politiques qui ont transformé de charmants villages en villes bétonnées et embouteillées...

On pourrait s'arrêter là, mais ce n'est pas tout : **la CCVE est actuellement en train de refondre son schéma de cohérence territorial (SCoT) qui regroupe un ensemble de règles et d'objectifs en matière de développement et d'aménagement du territoire.** En 2008, lors de l'élaboration du SCoT précédent, notre commune avait accepté des objectifs d'urbanisation complètement délirants (presque le triple de ceux de Vert-le-Grand !) et incompatibles avec la géographie de notre territoire.

Ces futures règles sont cruciales pour la sauvegarde de notre village. Les objectifs en matière de constructions mais aussi d'autres règles, par exemple celles liées à la construction des méthaniseurs, seront à observer de près.

Nous souhaitons un développement maîtrisé de notre village, avec des constructions à taille humaine, respectueuses de l'environnement et conditionnées à l'existence d'infrastructures suffisantes.

DÉCHARGES SAUVAGES : CE N'EST QUE LE DÉBUT !

Les dépôts sauvages ne risquent pas de disparaître avec l'augmentation des prix des poubelles et la future baisse de fréquence des levées. **À quoi servent les caméras de notre commune ?** Celles installées à grands frais par la CCVE en entrée et sortie de ville permettent-elles d'identifier les immatriculations des pollueurs ?

LE SCANDALE DES ORDURES MÉNAGÈRES À LA CCVE

En fin d'année 2021, la **CCVE**, notre communauté de communes présidée par M. Patrick IMBERT, a **adopté de scandaleuses hausses de tarifs des poubelles**. Par rapport aux tarifs 2020, la hausse pourra aller jusqu'à 108 % pour le dernier trimestre 2021 et 92 % pour l'année 2022. **Oui, vous avez bien lu, vos factures vont doubler ! En 2022, vous pourrez perdre jusqu'à 132,58 € de pouvoir d'achat** par an par rapport aux tarifs 2020 ! Et ces hausses toucheront plus fortement ceux qui jettent le moins de déchets ! Un non-sens écologique !

Mais alors pourquoi ? À elles seules, la hausse des taxes et celle du tonnage des ordures ne peuvent expliquer de telles hausses.

En revanche, **l'ancienne équipe du syndicat des ordures ménagères (SIREDOM)**, présidé par M. Xavier DUGOIN jusqu'en 2020, a **conduit une gestion déplorable** sévèrement critiquée par la Chambre régionale des comptes (CRC) qui a découvert une « *situation financière critique, masquée par des comptes non sincères* ».

Le résultat, c'est qu'il faut maintenant assainir la situation financière du SIREDOM, rembourser la dette de 55 millions d'euros et surtout payer les prestations au regard du coût réel du service suite à la mise en place d'une comptabilité analytique. Le tout cumulé va faire très mal au portefeuille !

À l'époque de cette gestion, **des élus de la CCVE siégeaient également au SIREDOM et ont aussi voté ses budgets** qui ont été adoptés à l'unanimité !

Vous pensiez que nos élus allaient s'interroger sur leur propre responsabilité politique ? Qu'ils allaient vous rendre des comptes ? Houlà, comme vous y allez ! **« Il ne s'agit pas de chercher des responsables », a-t-on pu entendre de la bouche d'un élu à la CCVE ! C'est sûr, pas besoin de chercher : des responsables solvables, on en a sous la main ! C'est vous, chers contribuables !**

LA MAJORITÉ MUNICIPALE TRAHIT VOS INTÉRÊTS !

Début 2021, nous avons demandé à la majorité municipale d'alerter la justice sur la gestion du SIREDOM. Mais, pour ne pas fâcher ses amis, elle a préféré vous laisser payer 28,50 euros de plus sur vos factures sans rien faire. Et elle ne s'est pas arrêtée en si bon chemin : lors des votes à la CCVE, elle n'a pas bougé d'un pouce pour s'opposer aux hausses délirantes de tarifs... ..et au reste !

Vous vous souvenez du sondage de la mairie dans lequel 67 % des répondants souhaitaient le maintien de la collecte hebdomadaire des ordures ménagères ? Eh bien, la majorité municipale a démontré qu'elle s'en fichait complètement ! Elle n'a même pas eu le courage de voter contre la future réduction de la fréquence des levées des bacs verts qui passera bientôt à une fois tous les 15 jours !

Non seulement la majorité municipale « oublie » de défendre vos intérêts, mais en plus elle se ridiculise par son absence de maîtrise des dossiers. En septembre, lors des deux délibérations sur les déchets à la CCVE, elle avait voulu sauver les apparences : après avoir voté « POUR » en commission, elle s'était finalement abstenue sur le premier vote concernant le passage à la levée toutes les deux semaines. Et, au deuxième vote, elle avait voté « POUR » la hausse des tarifs.

Le 14 décembre, la majorité municipale avait certainement prévu la même stratégie. Oui, mais voilà, l'ordre des deux délibérations était inversé par rapport au mois de septembre : d'abord les tarifs puis ensuite le rythme de collecte. Elle n'y a vu que du feu : elle a conservé le même ordre de vote ! Cela a fait qu'elle s'est abstenue sur la hausse des tarifs (alors que les tarifs étaient légèrement meilleurs qu'en septembre !) et a voté « POUR » le règlement de collecte !

Un nouvel exemple de l'amateurisme de cette fine équipe qui ne comprend même pas ce qu'elle vote !

À la CCVE, contrairement à la majorité municipale, nous travaillons et maîtrisons nos dossiers. Nous défendons avec force vos intérêts ! Avec des élus courageux d'autres communes, nous ne plierons pas devant les menaces publiques dont nous faisons l'objet ! **Nous continuerons à nous battre pour vous, pour la démocratie et pour la transparence !**



SIMULEZ L'IMPACT DES NOUVEAUX TARIFS DES ORDURES MÉNAGÈRES !
<https://www.coeurvertois.fr/simulateur-om/>

À LA CCVE, LE SKETCH N'EST PAS FINI !

Fin 2021, la CCVE n'avait pas encore réussi à valider auprès de la préfecture le rythme de levée tous les 15 jours, alors que ce règlement avait pourtant été voté le 28 septembre. La collecte hebdomadaire est donc maintenue jusqu'à l'été 2022. Et après ? Suspense !

CENSURE ET COUPS BAS : LA MAJORITÉ SE SURPASSE

La majorité municipale donne parfois envie de pleurer (de rire !) à cause de son amateurisme. Mais ne soyons pas négatifs ! Il y a un domaine où elle s'approche de l'excellence : la censure et les coups bas.

Le comble de l'indélicatesse était certainement d'avoir « oublié » trois fois de suite d'inviter l'opposition aux cérémonies de commémoration. **Notre groupe « Cœur Vertois » a été très touché de ne pas pouvoir participer à ces moments d'unité républicaine** qui auraient dû laisser de côté des divergences politiques bien insignifiantes par rapport aux événements que nous commémorons...

Nous remercions la majorité municipale de s'être finalement ressaisie et de nous avoir invités pour la première fois le 11 novembre 2021. **Nous en profitons également pour remercier les enfants qui ont pris leur rôle très à cœur et assuré une belle cérémonie.** Leur participation à nos cérémonies républicaines est essentielle pour l'avenir de notre démocratie.

Les coups bas ne touchent malheureusement pas que les élus de l'opposition. **Des Vertois se font censurer sur le groupe Facebook « Tu sais que tu viens de Vert-le-Petit » dès qu'ils écrivent quelque chose qui pourrait déplaire**, même sans aucune critique directe contre la mairie. Comment est-ce possible ? Eh bien parce que les deux administrateurs sont des colistiers de la majorité municipale. Ces petits couteaux de second ordre, qui se disent pour la bienveillance, surveillent : **s'il y a moyen que ça ne se voie pas trop, on efface vite, vite !** Vertoises, Vertois, tout va bien dans notre village !

Que la majorité ne se donne pas la peine de réagir, on connaît déjà le contre-argument : « *ce groupe n'a rien à voir avec la mairie* ». Mais alors, **quand c'est sur la page de la mairie qu'on sort la broyeuse (numérique !), ce n'est toujours pas la mairie ?**

Laissez-nous vous raconter un petite histoire : **après le vote à la CCVE le 14 décembre sur les hausses de tarifs des poubelles, la majorité municipale voulait certainement redorer le blason de ses petits camarades de la CCVE** en publiant quelque chose d'élogieux sur sa page officielle sur Facebook (à moins qu'elle estime que la page « Mairie de Vert-le-Petit » n'a rien à voir avec la mairie, on s'attend à tout !).

Le 23 décembre, **elle nous explique sur cette page que le ramassage des poubelles aura lieu les 24 et 31 décembre.** Une information donnée depuis mi-septembre sur les calendriers de la CCVE et peu étonnante puisque les 24 et 31 décembre sont deux vendredis non fériés.

Et quand une conseillère municipale d'opposition fait remarquer que c'est bien normal qu'il y ait un ramassage ces jours-là, son commentaire a été masqué par la mairie. « Masqué », pas « supprimé », car la mairie se croit futée : lorsqu'on masque un commentaire, son auteur et ses amis continuent à le voir mais pas les autres abonnés Facebook. Cela rend donc plus difficile pour l'auteur de savoir qu'il a été censuré.

Vous trouverez les commentaires censurés dans l'image ci-contre, c'est risible...

Voilà où nous en sommes du niveau de la politique à Vert-le-Petit. La mairie s'amuse à censurer vos élus sur des choses même anodines. **Rappelons quand même que la mairie n'est pas le jouet de la majorité** qui pourrait se permettre d'en faire tout et n'importe quoi. **Cela révèle une chose : elle n'est pas très à l'aise sur le sujet des ordures ménagères !** Et on la comprend !



GARDEZ LES YEUX OUVERTS ET FAITES BATTRE VOTRE CŒUR VERTOIS !

Nous sommes au service de tous les Vertois : n'hésitez pas à nous faire remonter vos problématiques !

DU RENFORT BIENVENU À LA MAIRIE !

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice générale des services et au nouveau directeur des services techniques de la mairie. Les élus de la majorité ont désespérément besoin d'aide ! Bon courage à vous pour cette expérience de survie ! On croise les doigts ! Tenez bon !



www.coeurvertois.fr



@coeurvertois



10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefco-france.org